

PRENEZ VOTRE LICENCE 2026

LICENCE 2026



ASSOCIATION SPORTIVE DE
L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD
DE LA FRANCE **code 0106**



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT AUTOMOBILE

Procédure pour obtenir votre LICENCE ?

1ère étape : choisir la licence qui correspond à votre pratique :

Licence ENCADREMENT

Formation (officiel, commissaire)

DEMANDE DE LICENCE 2026

Je soussigné(e),
Nom _____ Prénom _____
 En tant que demandeur majeur
 En tant que titulaire de l'autorité parentale de l'enfant mineur :
Nom _____ Prénom _____
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations indiquées sur cet imprimé.
Je reconnais avoir été informé(e) qu'il est de mon intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes pour couvrir les dommages corporels auxquels la pratique du sport automobile peut m'exposer. Je reconnais également avoir été informé(e) par la FFSA de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés dans le cas où je serais victime de violences sexuelles, physiques et psychologiques.
Je reconnais avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire des notices d'informations, référencées « Notice d'informations licenciés FFSA 2026 », faisant partie intégrante du formulaire de licence. J'ai compris que la souscription de la licence FFSA me permettait de disposer d'une couverture de base pour les dommages corporels et que j'ai la possibilité de souscrire des garanties complémentaires.
EN FOI DE QUOI, JE DÉCIDE DE (cocher obligatoirement une case) :

Souscrire à la garantie complémentaire facultative EXECUTIVE (149 €)
La souscription de l'option EXECUTIVE vous permet de DOUBLER LES CAPITAUX versés en cas de décès ou invalidité, soit :
- jusqu'à 100 000 € en cas de décès (hors majoration)
- jusqu'à 1 500 000 € en cas d'invalidité

Souscrire à la garantie complémentaire facultative PACK PREMIUM (199 €)
Ce pack optionnel améliore la formule EXECUTIVE pour vous offrir une couverture optimale.
En plus du DOUBLLEMENT DES CAPITAUX :
+ un montant forfaitaire de 1 000 € est prévu en cas de FRACTURE OU BRÛLURE.
+ REMBOURSEMENT DE LA LICENCE, en cas d'accident, mutation ou chômage au prorata temporis et dans la limite de 1 000 € en cas d'incapacité à pratiquer le sport automobile.

Ne pas souscrire à ces garanties complémentaires

Je donne mandat à mon A.S. pour effectuer les démarches nécessaires à la souscription de ma licence.

Signature du demandeur _____ ou du titulaire de l'autorité parentale _____ Cachet de l'association sportive _____

COCHEZ VOTRE DISCIPLINE PRINCIPALE

1. RALLYE 2. CIRCUIT 3. TOUT-TERRAIN 4. KARTING
 5. MONTAGNE 6. VHC 7. DRIFT / ACCÉLÉRATION / SLALOMS

ABONNEZ-VOUS !

NEWSLETTER FFSA du sport auto hebdomadaire dans votre boîte mail **Inscrivez-vous sur ffsa.org**

franceautoFFSA magazine papier & digital en ligne **Avantage licencié** • Auto 3€ • Kart 3€ www.ffsa.org/la-ffsa/france-auto

Je souhaite recevoir France Auto à l'adresse figurant sur ma licence 2026

Cochez la(s) case(s) correspondant à votre choix, reportez le montant dans la ligne Total ci-dessous et renseignez une adresse e-mail valide pour l'envoi de France Auto digital.

TOTAL : licence + France Auto + Garanties complémentaires = _____ €

J'accepte de recevoir des offres commerciales pour des produits ou services liés à ma pratique sportive de la part de la FFSA ou de ses partenaires.
 J'autorise la FFSA à exploiter toutes photos ou films pris dans le cadre des activités fédérales, sur tous supports et notamment à des fins publicitaires ou promotionnelles.
Cette autorisation est consentie pour le territoire français et pour une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image.
 J'accepte la charte de protection et utilisation des données personnelles (voir charte page suivante).

Prochain stage de formation
(commissaire sportif stagiaire, directeur de course stagiaire)
et examen (commissaire sportif, directeur de course)
le Samedi 10 janvier 2026 à Picquigny
(inscription auprès de la Ligue des Hauts de France
lsa.hautsdefrance@sfr.fr

LICENCE ENCADRANT "INTERNATIONALE"

EIPS	INTERNATIONALE PERSONNE SATELLITE	63
EIV	INTERNATIONALE VOLONTAIRE	63
EID	INTERNATIONALE DIRIGEANT	94
ENCOC	NATIONALE COMMISSAIRE C	55
EICOB	INTERNATIONALE COMMISSAIRE B	63
EIRZT4X4	INTERNATIONALE RESPONSABLE DE ZONE TRIAL 4X4	63
EICOACPC	INTERNATIONALE COMMISSAIRE A CHEF DE POSTE CIRCUIT	81
EICOACPR	INTERNATIONALE COMMISSAIRE A CHEF DE POSTE ROUTE AUTO	81
ENCSST	NATIONALE STAGIAIRE OPTION COMMISSAIRE SPORTIF	68
ENJDRST	NATIONALE STAGIAIRE OPTION JUGE DRIFT	68
ENJDR	NATIONALE JUGE DRIFT	120
ENCSCK	NATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF KARTING GRADE C	110
ENCSK	NATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF KARTING	110
EICSK	INTERNATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF KARTING	140
EICS	INTERNATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF AUTO	177
ENDCST	NATIONALE STAGIAIRE OPTION DIRECTEUR DE COURSE	68
EIDCT4X4	INTERNATIONALE DIRECTEUR DE COURSE TRIAL 4X4	120
ENDCDR	NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE DRIFT	120
ENDCCK	NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE KARTING GRADE C	110
ENDCK	NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE KARTING	110
EIDCK	INTERNATIONALE DIRECTEUR DE COURSE KARTING	140
EIDCD	INTERNATIONALE DIRECTEUR DE COURSE DRAGSTER	177
EIDCR	INTERNATIONALE DIRECTEUR DE COURSE ROUTE AUTO	177
EIDCCA	INTERNATIONALE DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT ASPHALTE	177
EIDCCT	INTERNATIONALE DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT TERRE	177
EICTST	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE STAGIAIRE AUTO	52
EICTC	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE C AUTO	136
EICTB	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE B AUTO	177
EICTA	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE A AUTO	177
EICTSTK	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE STAGIAIRE KARTING	52
EICTCK	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE C KARTING	136
EICTBK	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE B KARTING	177
EICTAK	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE A KARTING	177
EICTCAD	INTERNATIONALE COMMISSAIRE TECHNIQUE COURSE D'ACCELERATION DRAG	52
ENCHST	NATIONALE CHRONOMETREUR STAGIAIRE	52
EICK	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR KARTING	104
EICCR	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR C ROUTE AUTO	63
EICCC	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR C CIRCUIT AUTO	63
EICB	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR B AUTO	177
EICA	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR A AUTO	177
EIM	INTERNATIONALE MEDICALE	177
NM	NATIONALE MEDICALE	73

Procédure pour obtenir votre LICENCE ?

1ère étape : choisir la licence qui correspond à votre pratique :

Licence PRATIQUANT

Certificat médical

CERTIFICAT MÉDICAL

NOTE A L'USAGE DES LICENCES ET DU MEDECIN EXAMINATEUR

Pour renseigner le certificat médical, vous devez consulter un médecin régulièrement inscrit au tableau de l'ordre des médecins.

Il peut demander en plus de l'examen médical obligatoire (voir la fiche médicale) :

1 – un examen ophtalmologique :

Acutité visuelle : min 9/10 à chaque œil avec ou sans correction ou 10/10 d'un œil et 0/10 à l'autre œil

Vision des couleurs normale

En complément pour une 1ère licence internationale ou après 5 ans d'interruption de licence internationale : détermination du champ de vision et étude de la vision binoculaire.

2 – un examen cardiovasculaire :

Tout demandeur de licence dès 45 ans, et tous les 5 ans, devra avoir un examen chez un cardiologue ou dans un centre médico-sportif

Tout demandeur de licence internationale doit avoir tous les 2 ans un examen cardiaque complet.

3 – un examen locomoteur :

Une amputation non appareillée ou appareillée de façon non fonctionnelle est incompatible avec la pratique du sport automobile. Une amputation appareillée de façon fonctionnelle est compatible avec la pratique. Les amputations des doigts de la main sont tolérées si la fonction d'opposition est conservée des deux côtés.

La limitation des grandes articulations, lorsqu'elle existe, doit être inférieure à 50%.

Une attention particulière sera donnée aux morphologies extrêmes (ex : obésité morbide) et aux comorbidités qu'elles peuvent entraîner. L'aviso du Médecin Fédéral pourra être demandé.

TRAITEMENT MEDICAL PROLONGE OU CONTINU :

Les schémas de traitements pour des pathologies neurologiques, antidépresseurs, métaboliques sont à adresser sous pli confidentiel au Médecin Fédéral National ou par mail : servicemedical@ffsa.org.

La demande par le porteur d'une pompe à insuline sera étudiée par la commission médicale.

Contre-indiquer la pratique du sport automobile :

L'épilepsie non contrôlée

Le port d'un défibrillateur implantable

Les traitements anticoagulants ou antithrombotiques.

DEMANDE DE LICENCE POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET LES ESPOURS

Pour les sportifs de haut-niveau et les espoirs, la délivrance de la licence annuelle est subordonnée à la première visite médicale de l'année en cours, dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 11/02/2004 fixant la périodicité des examens médicaux. Cette visite pourra avoir lieu dans tout Centre Médico-Sportif. Aussi, tout pilote de haut-niveau et espoir devra fournir, en même temps que sa demande de licence (dont la fiche médicale aura été remplie), l'attestation de première visite de suivi sportif imposée à tout sportif de haut-niveau.

NOTE IMPORTANTE A L'USAGE DU MEDECIN EXAMINATEUR

Ne pas oublier d'apposer votre signature et votre cachet dans le cadre « Certificat Médical » prévu si dessous à cet effet

Le candidat à la pratique du sport automobile doit subir une visite médicale complète et sévère.

Le médecin examinateur pourra s'appuyer sur les éléments figurant dans la fiche médicale pour mener à bien sa consultation.

CERTIFICAT MÉDICAL

NOM/PRÉNOM DU LICENCIÉ(E) :

NÉ(E) LE : / /

Ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique du sport automobile*

Si tel n'est pas le cas cochez l'un des cases correspondantes ci-après :

- Présente une contre-indication médicale à la pratique du sport automobile*
- Demande l'avis d'un médecin fédéral et transmet la fiche médicale jointe*
- Demande un examen ophtalmologique*

*Cochez la case correspondante

N° CONSEIL DE L'ORDRE OU RPPS :

SIGNATURE & CACHET DU MÉDECIN

EXAMEN CARDIOVASCULAIRE

Tout demandeur de licence dès 45 ans, et tous les 5 ans, devra avoir un examen chez un cardiologue ou dans un centre médico-sportif.

Tout demandeur de licence internationale doit avoir tous les 2 ans un examen cardiaque complet.

Une fois la fiche médicale dûment rédigée, le médecin examinateur devra remplir le certificat médical inclus dans la demande de licence. Le licencié devra obligatoirement en garder une COPIE.

NOTA 1 : Dans le cas où cet examen révélerait un risque, notamment pour ce qui concerne l'un des points mentionnés dans la fiche médicale, il y a lieu de demander l'avis du Médecin Fédéral (3ème case du certificat médical) en lui faisant parvenir la fiche médicale dûment remplie et signée accompagnée de votre cachet.

NOTA 2 : pour toute demande d'une PREMIERE LICENCE INTERNATIONALE OU APRES 5 ANS D'INTERRUPTION DE LICENCE INTERNATIONALE, le médecin examinateur doit remplir la fiche médicale qui sera transmise au Médecin Fédéral. Dans ce cas les résultats de l'examen ophtalmologique obligatoire seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral (servicemedical@ffsa.org).

Les candidats qui postulent soit pour une licence « Régionale Concurrent Conducteur Restrictive Auto » soit pour une licence « Internationale Concurrent Conducteur Restrictive Auto » soit pour une licence « Nationale Concurrent Conducteur H Karting » doivent obligatoirement être examinés par un Médecin Fédéral.

Voir les informations également sur le site www.ffsa.org

NOTA 3 : ANTIDOPAGE - Consultez le document relatif aux produits interdits sur <https://ffsa.info/produits-interdits> ou sur le site de l'AFLD : <https://medicaments.afld.fr>

LICENCE PRATIQUANT "INTERNATIONALE"

ICCA	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR "A" AUTO	1700
ICCB	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR "B" AUTO	920
ICCC	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR "C" CIRCUIT AUTO	565
ICCCR	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR "C" ROUTE AUTO	565
ICCD	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR "D" CIRCUIT AUTO	565
ICCDRO	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR "D" ROUTE AUTO	565
ICCD1	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR "D1"	570
ICCE	INTERNATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR "E"	320
ICCF	INTERNATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR "F"	320
ICCG	INTERNATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR "G"	320
ICCDR	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR DRAGSTER/RECORDS	195
ICVL	INTERNATIONALE COMPETITION A VITESSE LIMITEE	195
ICCRES	INTERNATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR RESTRICTIVE AUTO	565
ICT	INTERNATIONALE CONCURRENT TUTEUR	90

LICENCE PRATIQUANT "NATIONALE"

NCC	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR AUTO	470
NJR	NATIONALE JUNIOR AUTO RALLYE	145
NJC	NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT	255
NJCF4	NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT F4	255
NCCT	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR TERRE	253
NCCR	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR REGULARITE	145
NCCDR	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR DRIFT	187
NCCJD	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR JEUNE DRAGSTER	89
NEA	NATIONALE ENTRAINEMENT AUTO	113
NEAF4	NATIONALE ENTRAINEMENT AUTO F4	115
NMH	NATIONALE MONTEE HISTORIQUE ET ROULAGE LIBRE	70
NCCK	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR KARTING	179
NCCSK	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR SUPERKART	179
NCCMK	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR MINI 60 KARTING	130
NCCHK	NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR HANDI KART	179
NECCJSK	NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS JUNIOR SENIOR KARTING	113
NECCMMK	NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS MINI 60 MINIME KARTING	74
NECCMkk	NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS MINIKART KARTING	62
NEKHI	NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUB KART HISTORIQUE	47
NECCHK	NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS HANDI KARTING	109

LICENCE PRATIQUANT "REGIONALE"

RCC	REGIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR AUTO	275
RCCT	REGIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR TERRE	115
RCCT4X4	REGIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR TRIAL 4X4	115
RCCS	REGIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR SLALOM	162
RCCR	REGIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR EPREUVE ACCELERATION	78
RCCLC	REGIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR LYCEES DANS LA COURSE	125
RCCRES	REGIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR RESTRICTIVE HANDI AUTO	275